

Département de l'Eure, commune de  
**Saint-Sylvestre-de-Cormeilles**



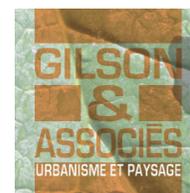
## Plan local d'urbanisme

Prescription de l'élaboration du Plu le 5 mars 2013  
Projet de Plu arrêté le 16 mars 2017  
**Projet de Plu approuvé le 19 juin 2018**

Vu pour être annexé à la délibération du conseil municipal du 19 juin 2018 approuvant le plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Sylvestre-de-Cormeilles

Le maire,  
M. Jean-Pierre Capon

## Rapport de présentation



Date :

**11 juin 2018**

Phase :

**Approbation**

Pièce n° :

**1**

Mairie de Saint-Sylvestre-de-Cormeilles, Le Galet, 27260  
02 32 56 25 56, mairie.saintsylvestredecormeilles@laposte.net

agence **Gilson & associés** Sas, urbanisme et paysage  
2, rue des Côtes, 28000 Chartres / courriel : [contact@gilsonpaysage.com](mailto:contact@gilsonpaysage.com)

## Avant-propos

Le projet communal repose sur un travail mené à l'échelle du bassin de vie de Cormeilles. En lien avec les communes de Cormeilles, de Saint-Pierre-de-Cormeilles, et du Bois-Hellain, il a été décidé que le projet de la commune s'intégrerait donc dans une réflexion globale menée à l'échelle de ces quatre communes.

Le rapport de présentation expose donc dans une première partie les éléments de diagnostic commun aux quatre communes. Il s'agit des éléments du diagnostic territorial (volet socio-économique), de l'état initial de l'environnement, et de l'analyse de la consommation d'espace et potentiel foncier. La seconde partie du rapport de présentation présente quant à elle les éléments spécifiques à la commune. On y retrouve les cartes de synthèse du diagnostic agricole, les diverses justifications de rigueur, l'évaluation environnementale, les indicateurs de suivi et le résumé non technique.